

Evaluation d'un protocole d'entretien judiciaire adapté au rappel de conversation

Antoine Mourato, Jacques Py, Céline Launay, Maïté Brunel

▶ **To cite this version:**

Antoine Mourato, Jacques Py, Céline Launay, Maïté Brunel. Evaluation d'un protocole d'entretien judiciaire adapté au rappel de conversation. 10ème Congrès International de Psychologie Sociale Appliquée CIPSA 2017, Jul 2018, Villeneuve d'Ascq, France. hal-01886792

HAL Id: hal-01886792

https://univ-tlse2.hal.science/hal-01886792

Submitted on 3 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation d'un protocole d'entretien judiciaire adapté au rappel de conversation

Mourato.A[1], Py.J[1], Launay.C[1], Brunel.M[2]
[1] Laboratoire CLLE-LTC, Université Toulouse II, France
2 Laboratoire PSITEC, Université Lille III, France

INTRODUCTION

une dimension décisive de la problématique du témoignage…

- **Virtuellement toute enquête** peut s'appuyer sur des récits d'échanges ou de paroles prononcées. Sous une forme ou une autre, **rares sont les procès** dans lesquels le rappel de paroles n'intervient pas[1]
- La parole est au cœur des *« **language crimes** »*. Dans d'autres cas, les propos rapportés favorisent **l'interprétation de l'acte criminel et la reconstruction de l'état mental** des protagonistes (e.g. préméditation, intentions)[1]

…une problématique méconnue…

- L'opinion selon laquelle **le témoignage oculaire** est la clé du succès ou de l'échec d'une enquête est largement partagée par la communauté académique[2].
- **L'entretien cognitif**, la méthode d'entretien judiciaire aujourd'hui la plus efficiente, n'a malgré son caractère modulaire jamais fait l'objet d'une adaptation aux spécificités d'un souvenir verbal

…et des témoins peu performants.

- Immédiatement après une conversation, un individu n'est capable que de rappeler en moyenne **10% du contenu de l'échange[3]**
- Deux types de traces sont encodées en parallèle : **le gist**, représentation opérationnelle, motivée, et sensible à une variété de biais, **le verbatim**, exemplaire épisodique des traits de surface du stimulus[4]
- Le gist est mobilisé en priorité lors de la récupération (i.e. entropie informationnelle)[4] ; le verbatim résiste peu au déclin dans le temps. Pourtant, il est souhaitable pour l'enquêteur d'obtenir un rappel **au plus près de la réalité des faits**



Le 8 juin, James Comey, ex-directeur du FBI a témoigné face au sénat d'une dizaine de conversations avec le président Trump (Saul Loeb/AFP/Getty Images)

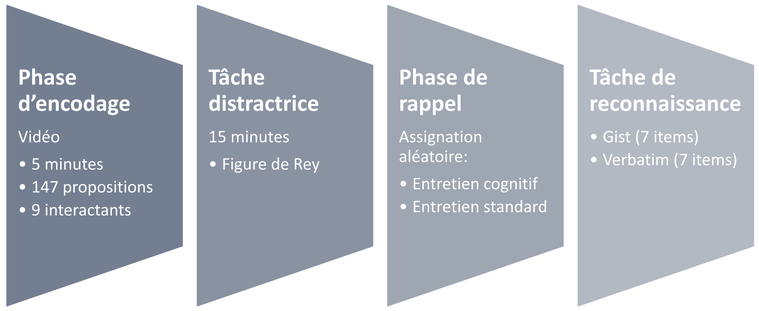
OBJECTIFS

Cette étude s'inscrit dans une série de recherches portant sur le rappel de conversations criminelles. Elle vise a :

- Evaluer l'efficacité d'un **entretien cognitif adapté** au rappel de conversation
- Explorer la possibilité d'obtenir un rappel au plus près de la syntaxe originale par le biais d'une **consigne verbatim**
- Appréhender l'impact de **plusieurs caractéristiques du propos** (i.e. source ; contenu interactionnel ; longueur de l'énoncé), sur l'accessibilité du souvenir et la structuration des récits des témoins

METHODE

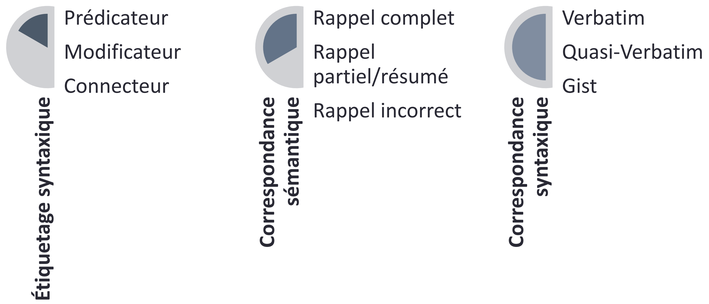
- 40 participants (21 femmes), âgés en moyenne de 26,5 ans



- Plan factoriel inter-sujets : entretien cognitif (n=23) ; entretien standard (n=17)
- Protocole d'Entretien Cognitif sur Internet[5]

	Entretien Standard	Entretien Cognitif
1er Rappel	Hypermnésie	Hypermnésie
		Remise en contexte mentale
2ème Rappel	Verbatim	Verbatim
		Changement de perspective

- Cotations successives en fonction de 3 critères



RESULTATS

Efficacité de l'entretien cognitif (objectif 1)

- Aucun effet de la condition d'entretien (quantité et exactitude) : les participants ne tirent **aucun avantage des consignes de l'entretien cognitif**

Efficacité de la consigne verbatim (objectif 2)

- Les témoins rapportent significativement plus de propos mot pour mot au second rappel, à l'aide de la consigne verbatim
- Environ **8,5% des propos rappelés quasi-verbatim**, (i.e. rappel verbatim altéré par un format de rappel indirect, un synonyme, ou l'omission d'un mot)

RESULTATS

	Entretien Standard	Entretien Cognitif
Verbatim		
Rappel 1	0,29 (0,59)	0,35 (0,65)
Rappel 2	**0,94** (1,34)	0,29 (1,3)
Quasi-Verbatim		
Rappel 1	1,98 (1,91)	2,13 (2,37)
Rappel 2	2,65 (2,28)	1,87 (2,16)

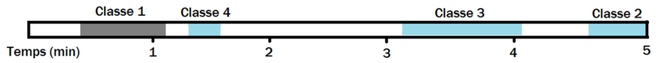
Tableau 1. Moyennes des propositions rappelées verbatim et quasi-verbatim en fonction du type d'entretien

Objectif 3 : Structuration des témoignages

- Classification de Reinert (logiciel IRaMuTeQ[6]) :82.78% de segments classés (774 sur 935)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Part des données classées	25,4%	14,7%	25,7%	15,8%	18,4%
Type d'information	Action	Paroles	Paroles	Paroles	Lieu + Personnes

- Les classes de formes extraites font reference à **4 moments critiques de la scène**, autour desquels les participants ont structuré leur récit de la conversation



DISCUSSION

- Nos résultats suggèrent un **effet bénéfique de la consigne verbatim**. Bien que les bénéfices observés soient limités, les résultats observés jusqu'ici dans la littérature suggèrent une nette tendance à la baisse du verbatim au second rappel La consigne constitue une piste prometteuse dans l'optique de l'élaboration d'une technique d'entretien adaptée au rappel de paroles.
- La quantité d'information rappelées quasi-verbatim suggère qu'une importante fraction du souvenir verbatim n'est pas identifié comme tel, ou bien que **son association à la source des propos s'est dégradée** (i.e. phénomène de cryptomnésie[7])
- Des pistes d'amélioration du protocole d'entretien restent à explorer : **clustering sémantique et temporel du souvenir** (modèle CMR[9]) ;

REFERENCES : 1.Duke, Lee & Pager, 2007; 2. Wells & Loftus, 2003; 3.Stafford & Daly, 1984; 4.Brainerd & Reyna, 2005; 5.Bouvet, 2014; 6.Ratinaud & Déjean, 2009; 7.Johnson, Hashtroudi & Lindsay, 1993; 8.Landauer, Foltz & Laham, 1998; 9. Polyn, Norman & Kahana, 2009